

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue
Principale, le 10 mars 2010 à 20 h 08.**

Sont présents à cette séance :

Siège no 1 Madame Johanne Gilbert Roy
Siège no 2 Monsieur Daniel Quirion
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin
Siège no 4 Monsieur Mario Breton
Siège no 5 Monsieur Alain Champagne
Siège no 6 Monsieur Martin Mathieu

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Edith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

Tel qu'exigé par la loi un avis de convocation fut délivré à chaque élu.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Herman Bolduc, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2010-03-112

Il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le numéro 8 : autres items

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION : RÈGLEMENT 97-2010 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE
4. ADOPTION : RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 659 300 \$ POUR DÉFRAYER LES COÛTS RELATIFS AU PROLONGEMENT DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS SOUS LA RUE ENNIS
5. COMITÉ PATRIMONIAL ET HISTORIQUE DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY : DEMANDE D'APPUI POUR LA PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

6. PROTOCOLE D'ENTENTE : PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES DE LOISIRS POUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SENTIER VÉLO PÉDESTRE

7. COMITÉ DES LOISIRS DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY

7.1) DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES DE LOISIRS

7.2) DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

7.3) PROJET DE RÉFECTION DES BANDES ET DE LA DALLE DE BÉTON DE L'ARÉNA : PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DANS LE CADRE DU FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

8. AUTRES ITEMS

- PROTOCOLE D'ENTENTE : FONDS DE STIMULATION DE L'INFRASTRUCTURE POUR LE PROJET DE RÉFECTION DE LA RUE PRINCIPALE OUEST

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

10. CLÔTURE DE LA SESSION

3. ADOPTION : RÈGLEMENT 97-2010 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE

2010-03-113

Considérant que le conseil municipal a adopté le deuxième projet de règlement le 23 février 2010;

Considérant que le conseil municipal a tenu une période de consultation publique du 4 au 22 février 2010 inclusivement sur ce projet de règlement, de même qu'une assemblée publique de consultation le 23 février de 19 h à 19 h 40;

Considérant qu'avis public adressé aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum a été affiché du 1 au 10 mars 2010 ;

Considérant qu'aucune demande ne fut déposée ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Mario Breton, appuyé par monsieur Alain Champagne et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement 97-2010 amendant le règlement de zonage afin d'uniformiser les articles 3.2, 3.3, 3.8, 4.9.4, 4.18.2 et 6.1 concernant les habitations multifamiliales en zone résidentielle, de diminuer les marges de recul minimales latérales dans les zones résidentielles (R) et aux îlots déstructurés, commerciales (Ca), publiques et institutionnelles (P) ainsi qu'agricoles (A) et agroforestières (Ag),

d'établir des marges de recul minimales arrières applicables aux zones résidentielles (R) et aux îlots déstructurés, commerciales (Ca), publiques et institutionnelles (P) ainsi qu'agricoles (A) et agroforestières (Ag), d'agrandir la zone CA-4 à même les zones R-11 et R-12.

4. ADOPTION : RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 659 300 \$ POUR DÉFRAYER LES COÛTS RELATIFS AU PROLONGEMENT DES RÉSEAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS SOUS LA RUE ENNIS

Ce point est remis à une prochaine séance.

Monsieur Alain Champagne, conseiller au siège numéro 5, quitte la table des élus à 20h37 et reprend son siège à 20h40.

5. COMITÉ PATRIMONIAL ET HISTORIQUE DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY : DEMANDE D'APPUI POUR LA PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

2010-03-114

Considérant que le Comité patrimonial et historique de Saint-Honoré-de-Shenley, organisme sans but lucratif, désire acquérir le premier magasin général de notre municipalité, plus communément appelé la maison rouge;

Considérant que pour ce faire, ledit comité désire présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme du Pacte rural – volet régional ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Quirion, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité d'appuyer le Comité patrimonial et historique de Saint-Honoré-de-Shenley dans leur demande d'aide financière dans le cadre du programme du Pacte rural – volet régional pour l'acquisition du bâtiment historique de la maison rouge, premier magasin général de notre municipalité.

6. PROTOCOLE D'ENTENTE : PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES DE LOISIRS POUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SENTIER VÉLO PÉDESTRE

2010-03-115

Considérant que le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a rédigé un protocole d'entente à l'intention de la municipalité relativement à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du Programme d'Infrastructures de loisirs pour le projet d'aménagement du sentier vélo pédestre ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité d'accepter le protocole d'entente mentionné en préambule tel que rédigé par le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et d'autoriser monsieur Herman Bolduc, maire à signer tous les documents nécessaires.

7. COMITÉ DES LOISIRS DE SAINT-HONORÉ DE SHENLEY

7.1) DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES DE LOISIRS

2010-03-116

Considérant que le comité des Loisirs de St-Honoré de Shenley désire remplacer les bandes et procéder à la réfection de la dalle de béton de l'Aréna;

Considérant que le Comité des Loisirs a réalisé, en collaboration avec les élus municipaux, un projet à être soumis au programme d'infrastructures de loisirs;

En conséquence, il est proposé par monsieur Martin Mathieu, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité

D'appuyer le Comité des Loisirs de St-Honoré dans leur demande d'aide financière dans le cadre du programme d'infrastructures de loisirs;

DE garantir, si le programme d'infrastructures de loisirs finance les 2/3 du projet, les sommes d'argent nécessaires pour la réalisation du projet mentionné en préambule.

7.2) DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

2010-03-117

Considérant que le comité des Loisirs de St-Honoré de Shenley désire remplacer les bandes et procéder à la réfection de la dalle de béton de l'Aréna;

Considérant que le Comité des Loisirs a réalisé, en collaboration avec les élus municipaux, un projet à être soumis au Fonds de développement du sport et de l'activité physique ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Quirion, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité

D'appuyer le Comité des Loisirs de St-Honoré de Shenley dans leur demande d'aide financière dans le cadre du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique;

DE garantir, si le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique finance 50 % du projet, les sommes d'argent nécessaires pour la réalisation du projet mentionné en préambule.

7.3) PROJET DE RÉFECTION DES BANDES ET DE LA DALLE DE BÉTON DE L'ARÉNA : PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DANS LE CADRE DU FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Monsieur Mario Breton, conseiller au siège numéro 4, quitte la table des élus à 20h50 et reprend son siège à 20h53.

2010-03-118 **Considérant** que le Comité des Loisirs de St-Honoré de Shenley demande une aide financière dans le cadre du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique en vue de la réfection des bandes et de la dalle de béton de l'Aréna;

Considérant que ledit programme exige l'implication financière de la municipalité pour un montant équivalent à 50 % du projet ;

Considérant qu'une entente fut conclue entre le Comité des loisirs et la municipalité ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Alain Champagne et résolu à l'unanimité d'entériner l'entente conclue entre le Comité des Loisirs de Saint-Honoré de Shenley et la municipalité, à savoir :

Que la municipalité s'engage à fournir un montant maximal de 100 000\$ pour le projet mentionné en préambule et qu'une consolidation de prêts sur un terme de 10 ans devra être négociée avec l'institution financière dudit comité.

8. AUTRES ITEMS :

- **PROTOCOLE D'ENTENTE : FONDS DE STIMULATION DE L'INFRASTRUCTURE POUR LE PROJET DE RÉFECTION DE LA RUE PRINCIPALE OUEST**

2010-03-119 **Considérant** que le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a rédigé un protocole d'entente à l'intention de la municipalité relativement à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.1 du Fonds de stimulation de l'Infrastructure pour le projet de remplacement des conduites sous la rue Principale, route 269 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à l'unanimité d'accepter le protocole d'entente mentionné en préambule tel que rédigé par le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et d'autoriser monsieur Herman Bolduc, maire à signer tous les documents nécessaires.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

En l'absence de contribuables, aucune question n'est posée aux membres du conseil.

10. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2010-03-120 **Il** est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité de mettre fin à la présente séance. Il est 21 h 15.

HERMAN BOLDUC, MAIRE

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.